



Commune de Vully-les-Lacs

Salavaux, le 22 mai 2018

Préavis municipal No 2018 / 02

Point No 4 de l'ordre du jour de la séance du 26 juin 2018.

Comptes 2017

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément à la loi sur les communes (LC) et le règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), les comptes sont remis au Conseil communal au plus tard le 31 mai de l'année et renvoyés à l'examen de la Commission de gestion.

Les comptes de l'exercice 2017 de la Commune de Vully-les-Lacs sont révisés conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR). La fiduciaire BDO a effectué l'audit des comptes, pour sa première année. Un rapport succinct sur la révision des comptes est joint aux états financiers 2017.

Afin de faciliter la lecture des comptes, nous nous permettons de relever quelques points importants dans le présent préavis.

Synthèse des comptes

Les comptes sont présentés ci-dessous par ordre administratif (dicastères).

Dicastères	Comptes 2017		Comptes 2016		Budget 2017		C17 vs C16		C17 vs B17	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Variation nette		Variation nette	
1 Administration générale	3 177 320	-2 134 579	2 883 812	-1 880 149	3 184 830	-2 138 680	39 078	4%	-3 409	0%
2 Finances	2 240 748	-9 516 335	2 257 543	-10 110 270	2 016 040	-9 499 180	577 139	-7%	207 553	-3%
3 Domaines et bâtiments	2 631 816	-2 637 358	3 843 540	-2 213 806	1 905 560	-1 594 180	-1 635 277	-100%	-316 922	-102%
4 Travaux	3 801 164	-2 257 233	4 168 890	-3 026 131	4 089 750	-2 554 840	401 173	35%	9 021	1%
5 Instruction publique et cultes	1 422 854	-5 000	1 299 418	-	1 335 580	-	118 436	9%	82 274	6%
6 Police	593 990	-55 939	593 813	-66 877	605 470	-50 500	11 114	2%	-16 919	-3%
7 Sécurité sociale	2 719 104	-37 309	2 246 243	-35 704	2 541 000	-12 000	471 256	21%	152 796	6%
8 Services industriels	652 207	-645 629	938 609	-931 746	883 500	-832 500	-285	-4%	-44 422	-87%
Totaux	17 239 203	-17 289 382	18 231 868	-18 264 682	16 561 730	-16 681 880				
	Excédent de revenu	-50 179	Excédent de revenu	-32 814	Excédent de revenu	-120 150				

Les comptes de l'année 2017 présentent donc le résultat suivant :

Total des charges	CHF	17'239'202.55
Total des revenus	CHF	<u>17'289'381.71</u>
Excédent de revenus	CHF	50'179.16

Ce résultat est dans la ligne des précédents exercices même si inférieur à son budget.

Le résultat intègre d'importants amortissements obligatoires et supplémentaires, notamment :

- Amortissements du patrimoine administratif CHF 1'762'580.60 dont obligatoires de CHF 785'150.00 et supplémentaires de CHF 977'430.60 pour l'école EPK. Ce dernier est en lien avec le fonds d'abris PCi.
- Amortissements du patrimoine financier : CHF 543'614.03. Ce dernier comprend également un amortissement supplémentaire de CHF 337'114.03 du port « Les Garinettes à Vallamand ».

Au vu de la baisse des recettes liée aux impôts, au frein du développement immobilier et de la hausse de la sécurité sociale, nous pouvons qualifier ce résultat de bon.

Principales explications de variation

Administration générale

13 Service du personnel

- Globalement, nous sommes en ligne avec le budget.
La hausse par rapport à 2016 provient du renfort de la conciergerie (EPK), de l'urbanisme et du port au niveau de la masse salariale.

Comptes : 13.301.10 / 3519.390.10 / 42.390.10 / 471.390.10

Finances

21 Impôts

- Ce groupe de comptes est cohérent avec le budget sur le total.
L'évolution des recettes des personnes physiques suit l'évolution de la population de la commune mais de manière plus modérée.
Comme prévu, les recettes sont en nette baisse par rapport à 2016 principalement au niveau de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (- 237 KCHF), de l'impôt sur les successions (- 226 KCHF) et de l'impôt sur les gains immobiliers (- 191 KCHF).

Comptes : 21.400.10 / 21.405.00 / 21.441.10

22 Services financiers

- Dans le budget, les montants prévus pour la péréquation financière ne prévoyaient pas le solde « année précédente » selon le décompte reçu par le canton.
- Par rapport à 2016, nous constatons une hausse dans les charges de péréquations (+ 100 KCHF) et une baisse de recettes de péréquations au niveau des dépenses thématiques (- 243 KCHF).

Comptes : 22.352.00 / 22.452.01

Domaines et bâtiments

- Les fortes variations d'une année à l'autre, notamment en comparaison de 2016, sont la conséquence des amortissements supplémentaires et de l'utilisation des fonds de réserves.

Comptes : 31.332.11 / 3442.480.00 / 3511.332.10 / 3519.331.20 / 3519.332.10 / 3519.480.00

Travaux

42 Service de l'urbanisme

- Les honoraires juridiques et d'expertises, bien que sensiblement en-dessous du budget, sont en forte hausse par rapport à 2016 suite aux effets liés à l'aménagement du territoire (+58 KCHF).

Compte : 42.318.50.

43 Routes

- Globalement en ligne avec le budget. Les importantes baisses de charges et également de produits en comparaison de l'année précédente proviennent de l'amortissement supplémentaire par utilisation du fonds de réserve effectué en 2016.
- De nouvelles acquisitions de véhicules et machines, non budgétées, ont dû être effectuées.

Comptes : 43.311.40 / 43.332.10

46 Réseaux d'égouts et d'épuration

- Baisse très importante des recettes qui sont liées aux taxes uniques de raccordement (eau claire : -198 KCHF et eau usée : - 47 KCHF). Cette baisse de revenu est l'impact direct du frein aux constructions. L'attribution au fonds affecté est conséquemment liée.

Comptes : 461.434.10 / 461434.11

47 Cours d'eau, rives et ports

- Un amortissement supplémentaire (+337 KCHF) effectué pour le Port des Garinettes explique principalement les variations budgétaires.

Compte : 471.330.32

Instruction publique

51 et 52 Enseignements primaire et secondaire

- La hausse est marquée au niveau des charges de l'enseignement (+144 KCHF) par l'évolution des coûts d'exploitation de l'ASIA et la croissance du nombre d'élèves.

Comptes : 51.352.20 / 52.352.20

Sécurité sociale

71 Service social

- La facture sociale (péréquation) explique principalement l'évolution continue et violente de la hausse de la sécurité sociale (+455 KCHF).

Comptes 72.351.50 / 72.351.51

Services industriels

81 Service des eaux

- Globalement, nous sommes inférieurs au budget et au comptes réels 2016. L'année précédente nous avons notamment un amortissement supplémentaire que nous avons pu réaliser. Le prélèvement au fonds affecté est donc également inférieur à l'année précédente.
- D'importants travaux liés aux entretiens des canalisations et de renouvellement du réseau ont impacté l'année 2017 (+ 143 KCHF) de même que des frais d'études pour le projet du réservoir d'eau de Charmontel (+ 103 KCHF).

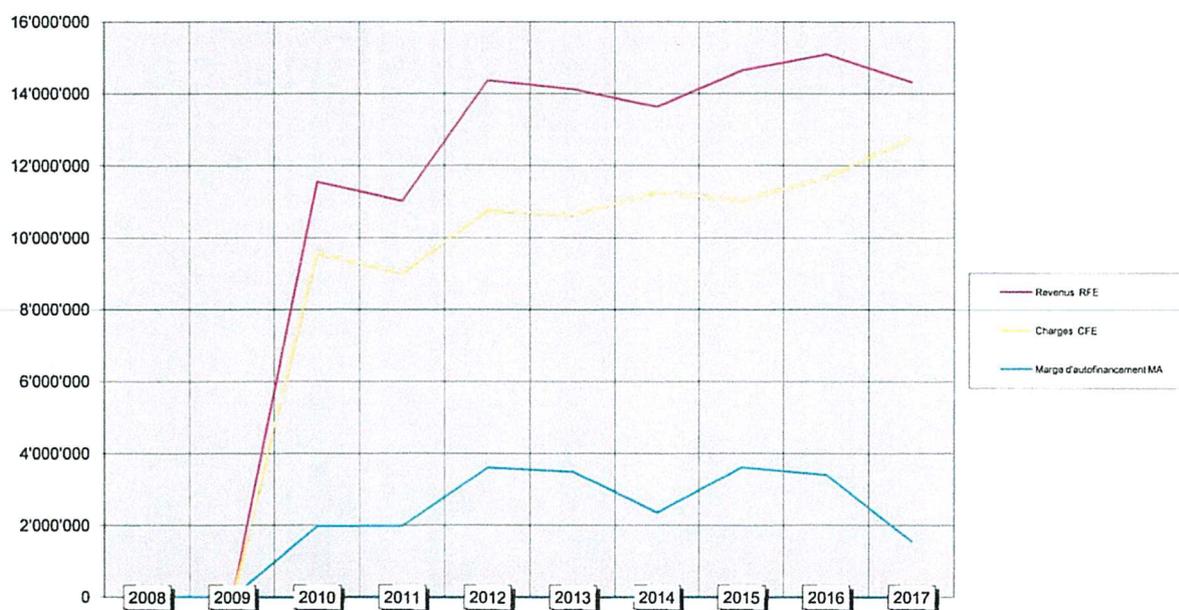
Comptes : 81.314.40 / 81.318.50

Analyse financière

La marge d'autofinancement se monte à CHF 1'546'950.38, ce qui peut être qualifié de bon. Elle est inférieure aux dernières années mais reste élevée pour une commune ayant réalisé de nombreux investissements ces dernières années et subissant un ralentissement dans son développement.

L'analyse des comptes de fonctionnement épurés le démontre :

Evolution du compte de fonctionnement



Après 2 exercices marqués par de forts investissements (EPK), 2017 est synonyme d'un frein sur les dépenses d'investissements qui ne se montent qu'à CHF 222'165.05.

L'endettement total net se chiffre à CHF 10'285'920.84 en baisse de CHF 1'751'974.73 par rapport à l'année 2016. L'endettement net par habitant passe de CHF 4'101.00 en 2016 à CHF 3'340.00 en 2017. L'augmentation de la population (145 habitants) contribue à cette diminution.

Le ratio de la marge d'autofinancement sur l'endettement net se situe à 15.04% par rapport à 28.36% en 2016. Ce résultat est, malgré tout, encore considéré comme « bon ».

Conclusions :

Sur la base de l'exposé ci-dessus concernant les comptes 2017, la Municipalité propose au Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Vully-les-Lacs

- vu le préavis municipal no 2018 / 02,
- oui le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

D'accepter les comptes 2017 tels que présentés.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :

Le Syndic :



Blaise Clerc



La Secrétaire :



Sylvie Baumann